

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 220 | JUIN 2016

CARNAVAL
DE RUE

BROCANTE
FÊTE DU
PAIN

APPEL DU
18 JUIN



LE MOIS

CITOYEN

ANNIVERSAIRE
DU FRONT
POPULAIRE

DU 4 JUIN AU 14 JUILLET

Programme page 18

FESTIVAL DE
COURTS
MÉTRAGES

FÊTE
NATIONALE

10 Roissy Pays
de France
fait ses premiers pas

12 Dossier :
Explications sur
vos impôts locaux

16 Jean Camus, mort
pour la France en
1944 à l'âge de 18 ans



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

TRANSPORTS

Débat public métro ligne 17



Le 10 mai dernier, la salle Jacques Brel accueillait une réunion publique sur l'arrivée d'une station de métro de la future ligne 17 à Gonesse. Cette réunion était un moment phare de l'enquête publique qui s'est terminée le 31 mai.

CITOYENNETÉ

Commémoration du 23 mai



La journée du 23 mai a été marquée par la cérémonie de commémoration en hommage aux victimes de l'esclavage colonial. Malgré la pluie, les participants ont tenu à participer à ce moment citoyen.

SPORT

Jeux sportifs de Gonesse



Les traditionnels Jeux de Gonesse ont réuni près de 1000 enfants gonessiens. Au programme, des activités sportives aussi variées que le volley ball, de la mini-moto, du golf ou encore de l'escrime.

ANIMATIONS

Brocante, Fête du pain et Carnaval de rue le 26 juin

Le dimanche 26 juin, les traditionnelles brocante et Fête du pain débiteront à 10h. Cette année, en raison des travaux de la rue de Paris, les stands seront déplacés place du 8 mai 1945. Pour cette nouvelle édition, le carnaval organisé par les associations se mêle à l'événement en vous proposant des stands mais aussi un défilé dans la ville qui partira à 13h de la Fauconnière pour rejoindre le char vers 14h30 au centre socioculturel Louis Aragon (voir page 18).



ANIMATIONS

Fête de la musique

Le 21 juin, la place Marc Sangnier accueillera, comme tous les ans, les spectacles de la Fête de la musique. Deux scènes seront installées de 17h à 23h pour le chant et pour la danse. La batucada accompagnera les spectateurs à l'église Saint-François d'Assises pour assister à une représentation de l'orchestre participatif puis les reconduira sur la place pour la suite des concerts.



SOMMAIRE

02 / retour sur

03 / actualités

06 / zoom service

La direction des Sports

08 / acteurs locaux

Une Gonesienne espoir du golf

9 / retour sur

Inauguration du gymnase Jesse Owens

10 / intercommunalité

Roissy Pays de France fait ses premiers pas

12 / dossier

Explications sur vos impôts locaux

15 / éducation

L'organisation des TAP pour la rentrée prochaine

16 / citoyenneté

Discours du 8 mai de Jean-Pierre Blazy

18 / citoyenneté

Le mois citoyen

20 / infos pratiques

21 / menus des enfants

22 / tribunes

SORTIR À GONESSE

SUPPLÉMENT DU GONESSIEN | N° 220 | JUIN 2016

VOTRE
SUPPLÉMENT
DU MOIS

SOCIAL

Veille sanitaire

Dans le cadre du Plan Canicule, afin de faire face aux risques éventuels liés à une vague de chaleur, la commune procède comme chaque année, au recensement des personnes âgées de plus de 65 ans isolées à leur domicile.

Ce dispositif permet en cas de déclenchement de ce plan, de créer un contact régulier avec vous par une personne habilitée. Ce contact peut se faire soit par téléphone, soit par une visite à votre domicile.

.....
Si vous souhaitez être recensé,
contacter le CCAS au 01.30.11.55.20
ou à l'adresse suivante :
1 rue Pierre Salvi - 95500 Gonesse



SÉCURITÉ

Opération tranquillité vacances

L'opération tranquillité vacances est un dispositif municipal permettant à tous les habitants de Gonesse résidant en pavillon et partant en vacances de signaler leur départ aux autorités de la Ville. Ainsi, les agents de la police municipale effectueront un passage quotidien au domicile pour vérifier qu'il ne s'y passe rien d'anormal. Chaque passage fera l'objet d'un rapport écrit sur le formulaire d'inscription qui sera ensuite remis aux habitants. Cette opération de surveillance est proposée tout au long de l'année. L'inscription peut se faire au poste de police municipale ou au commissariat de police nationale avec un simple justificatif de domicile. Le dépôt du formulaire doit être effectué au moins 72h avant le départ effectif et il est impératif de prévenir la police municipale en cas de retour prématuré ou de prolongation du séjour.

.....
Contact : Police municipale / Square du Nord
01 30 11 89 89

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



ANIMATION

Ouverture des inscriptions pour les stages de cirque

Venez profiter des stages de cirque pendant les Quartiers d'Été du lundi au vendredi de 10h à 16h, du 1^{er} au 5 août, du 8 au 12 août et du 16 au 19 août, sur le parvis de la salle Jacques Brel.

.....
Pour tout renseignement et inscriptions :
01 34 45 10 76
Ouvert aux enfants âgés de 8 à 15 ans.
10,50 euros la semaine de stage.



CITOYENNETÉ

Commémoration de l'appel du 18 juin

Pour commémorer l'appel du 18 juin 1940 par le général de Gaulle depuis Londres, la Ville vous convie à 11h sur la place du général de Gaulle pour une cérémonie. Celle-ci commencera par une levée des drapeaux et se poursuivra par une minute de silence suivie d'une lecture de l'appel du Général de Gaulle.

PETITE ENFANCE

Point conseil petite enfance

Jeudi 9 juin, les jeunes parents sont invités à participer au point conseil petite enfance sur le thème « pas de place en crèche, que faire ? ». Rendez-vous au centre Louis Aragon à 9h30 (prévoir environ 2h), pour obtenir toutes les informations sur les méthodes pour trouver une bonne assistante maternelle, rédiger un contrat de travail ou encore comment et à qui demander une aide financière.

Pour tout renseignement :
01 34 45 10 79



LOISIRS

Inscriptions pour les sorties à la mer

Quatre sorties à la mer sont organisées cet été :

Samedi 9 juillet
Saint-Valéry-en-Caux

Samedi 23 juillet
Mer-les-Bains

Samedi 6 août
Berck-sur-Mer

Samedi 20 août
Deauville/Trouville

Départ à 7h, retour vers 23h

Tarif pour les Gonessiens :

Adulte : 10,40 euros, 13-17 ans : 6,30 euros,
3-12 ans : 4,30 euros, 3 mois à 2 ans : gratuit.

Informations et inscriptions auprès des centres socioculturels :

Marc Sangnier : 01 39 85 19 35
Ingrid Betancourt : 01 30 11 24 70
Louis Aragon : 01 34 07 90 30

Tarifs POUR LES GONESSIENS :		Tarifs HORS COMMUNE :	
ADULTE: 10,40 €	13-17 ANS: 6,30 €	ADULTE: 22,80 €	13-17 ANS: 17,20 €
3-12 ANS: 4,30 €	3 MOIS à 2 ANS: GRATUIT	3-12 ANS: 11,40 €	3 MOIS à 2 ANS: 8,10 €

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE VOTRE CENTRE SOCIOCULTUREL : M. SANGNIER : 01 39 85 19 35
I. BETANCOURT : 01 30 11 24 70 / LOUIS ARAGON : 01 34 07 90 30
WWW.VILLE-GONESSE.FR



Stéphane Houzelle
Directeur des Sports



La direction des Sports

Accompagner la pratique sportive pour tous

Le sport est un levier de l'éducation et de préservation de la santé. Dans son projet sportif municipal pour la période 2015-2020, la Ville a ainsi livré cette vision du sport et de son importance. C'est pourquoi, l'un des quatre grands axes du projet est de favoriser la pratique pour tous. « *La recherche de l'excellence sportive n'est pas un critère que nous mettons en avant. L'objectif est de favoriser la pratique sportive de tous* », précise Stéphane Houzelle, Directeur des sports. Les huit éducateurs sportifs de la direction interviennent notamment lors des Temps d'Activités Périscolaires (TAP, voir page 15), pour l'école municipale des sports lors des vacances scolaires et lors des Quartiers d'été. En plus de leur mission d'apprentissage des gestes et la technique sportive, ils sont des relais importants dans cette volonté d'éducation notamment par la discipline, le respect des règles et des autres.

L'entretien des équipements au cœur des priorités

Pour toujours mieux s'adapter à la demande et aux besoins des usagers, le projet 2015-2020 prévoit un axe sur l'amélioration et la création d'équipement. Le gymnase Jesse Owens avec son mur d'escalade offre ainsi la possibilité d'une nouvelle activité sportive à Gonesse. La grande rénovation pour les quatre années à venir sera celle du complexe sportif Eugène Cognevaut. Le stade, ses vestiaires et sa tribune vont être totalement rénovés pour améliorer la qualité de l'accueil des sportifs, tout comme le terrain d'honneur et la piste d'athlétisme. Un éclairage à l'intérieur du complexe pour les piétons qui se rendent sur les différents terrains va également être ajouté. Les équipements sont forcément au centre de la pratique

sportive. Sans des stades et des gymnases adaptés, la pratique est plus difficile et attire moins. Vingt-deux agents sur les 35 que compte la direction des sports s'occupent de la maintenance, de l'entretien et de l'accueil du public. « *Ce sont nos agents de terrain, ceux qui sont directement au contact avec les équipements et les associations.* », explique Stéphane Houzelle.

Soutien aux associations sportives

Les équipements servent aussi bien aux écoles, collèges et au lycée pour pratiquer les sports durant les journées, qu'aux associations qui bénéficient de créneaux pour le soir. Chaque année, le service des Sports étudie les besoins en créneaux horaires sur les différents équipements et en répartit ainsi l'accès. « *Un équipement sportif vit par ses associations, par ceux qui l'utilisent* », rappelle le directeur des Sports. C'est pourquoi le soutien aux associations est également un des axes du projet municipal.

Le dernier axe du projet est l'organisation d'événements sportifs. La direction des Sports développe plusieurs temps forts très populaires tout au long de l'année. Le tournoi international de tennis féminin qui a eu lieu en mars est un moment fort du sport gonessien, tout comme les Jeux sportifs de Gonesse qui se sont déroulés en mai. Les Foulées gonessiennes au mois d'octobre sont le grand rendez-vous sportif de l'automne. Le tournoi municipal de judo est également très attendu. Ces événements qui attirent un public fidèle et enthousiaste contribuent à la création du lien social et participent à l'image de la ville.

.....
 **Contact** au 01 34 45 10 69



LES CHIFFRES DE LA DIRECTION DES SPORTS



39 associations
sportives



5000
adhérents

Plus de **10 000**
usagers des équipements
sportifs chaque semaine



35
agents au sein
du service



8
éducateurs
sportifs

Une Gonesienne espoir du golf

Léann Raynaud est une jeune joueuse de golf gonesienne. Elle est devenue championne départementale de sa catégorie.

Le golf de Gonesse a notamment pour mission de favoriser la pratique du golf auprès des jeunes. C'est ainsi que Léann Raynaud a commencé ce sport. Aujourd'hui, à 14 ans (elle aura 15 ans le 22 juin) elle fait partie des meilleurs espoirs de sa catégorie (Benjamine fille) au niveau régional et a intégré les groupes régionaux d'entraînements de ligue. Léann fait également partie du Programme FFGolf Vivendi «Trophy des Jeunes». Elle a débuté le golf dès l'âge de cinq ans avec son grand-père et participé à sa première compétition à 10 ans. Pour les connaisseurs, elle détient actuellement un index golfique de 6,5.

Il y a trois ans, elle quitte le Golf de Gonesse pour rejoindre le Golf de Mont-Griffon à Luzarches où elle est suivie par une équipe de professionnels de Delta Académie. Depuis ces dernières années, elle enchaîne les qualifications aux Championnats de France Jeunes, les participations aux Grands Prix Jeunes et aussi aux Grands Prix Amateurs Dames.

Championne du Val d'Oise de sa catégorie

Après avoir terminé vice championne départementale deux années consécutives, Léann obtient en 2016 le titre de championne départementale benjamine du Val d'Oise. Pour en arriver à un tel niveau, Léann ne ménage pas ses efforts : « *je m'entraîne les mercredis, samedis et dimanches quand je n'ai pas de compétitions. Mais tous les jours, je fais mon entraînement physique et je putte dans ma chambre* », raconte-t-elle.

Pour autant, Léann ne met pas de côté ses études. « *Ce qui compte c'est d'abord les études et je fais en sorte de m'avancer et de toujours bien m'organiser pour que je puisse faire les deux. Je n'ai pas le choix car si je ne continue pas à bien travailler scolairement, ma mère ne me suivra pas dans ma passion du golf* », explique Léann. Elle poursuit ainsi sa scolarité en 4^e dans une classe bilangue du collège Philippe Auguste.



Lilian Thuram inaugure le gymnase Jesse Owens



L'inauguration du gymnase Jesse Owens a été l'occasion de promouvoir les valeurs du sport et de la tolérance.

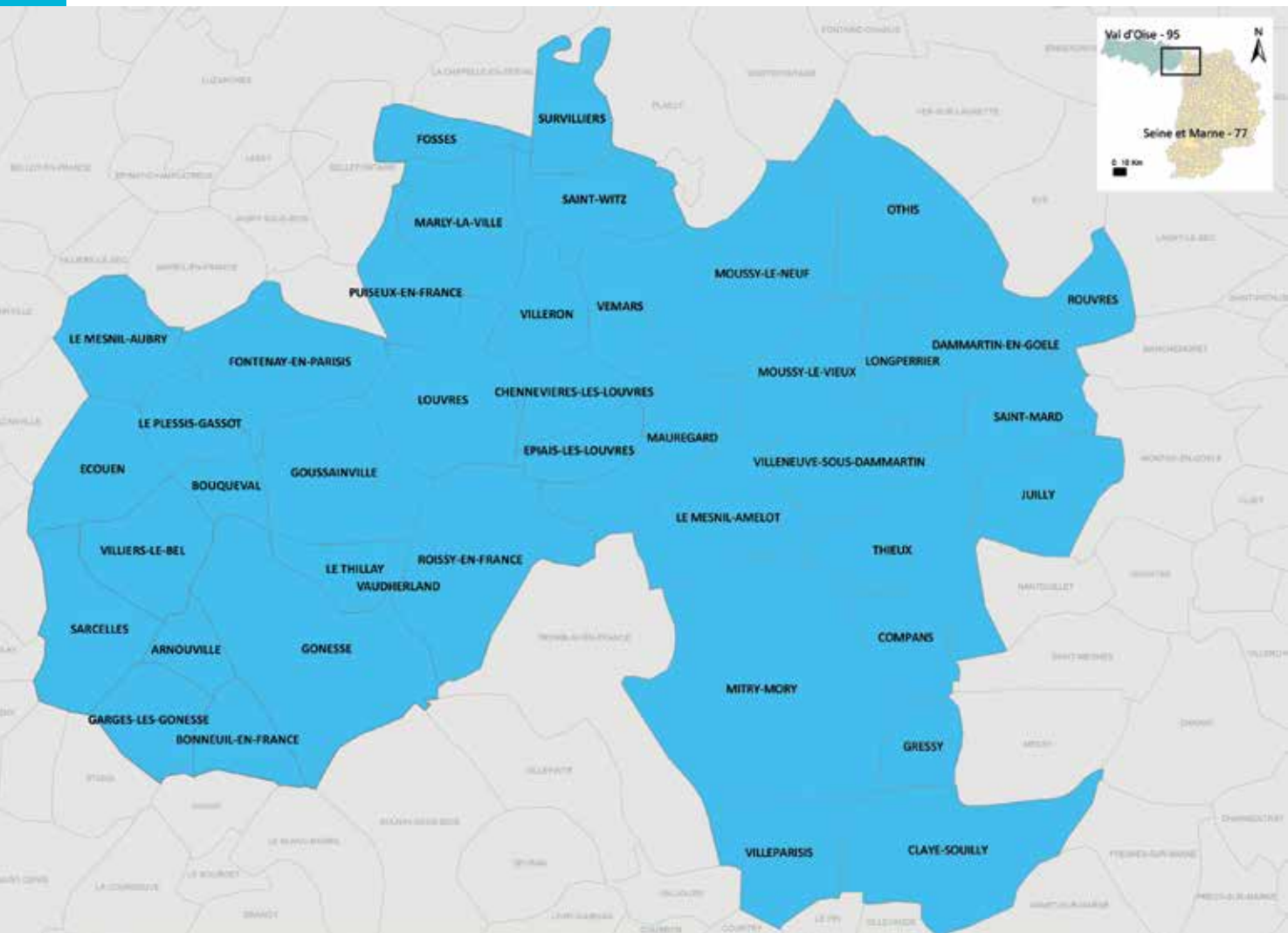
Le samedi 7 mai dernier, environ 300 personnes sont venues assister à l'inauguration du gymnase Jesse Owens, situé rue Nelson Mandela « dans le quartier des droits de l'Homme : un quartier entièrement dédié à la mémoire et à la promotion des valeurs universelles. Le gymnase est situé à côté du Lycée René Cassin, un des auteurs de la déclaration universelle des droits de l'Homme et prix Nobel de la paix. Il est également situé en face du parvis de l'Abolition de l'esclavage où se trouve la stèle érigée par la ville en hommage à tous les génocides du XX^e siècle et tout proche de la plaque en hommage aux victimes de l'esclavage colonial et de celle que nous avons inauguré l'an dernier en mémoire des victimes du génocide arménien », explique Jean-Pierre Blazy.

Lilian Thuram, président de la fondation Education contre le racisme est venu dévoiler le nom du gymnase Jesse Owens, en hommage à l'athlète noir américain qui s'est illustré aux Jeux Olympiques de Berlin en 1936 en remportant quatre médailles d'or - mettant ainsi à bas les thèses nazis de la supériorité de la race blanche. Le champion du monde de football a également prononcé un discours dans lequel il a incité les jeunes à croire en eux et à ne pas se fixer de limites.

Des démonstrations sportives

L'après-midi a débuté par une visite de l'équipement avant des démonstrations sportives. L'association Yoseikan budo Gonesse Val de France, qui pratique dans le dojo du nouveau gymnase, a fait une démonstration de cet art martial méconnu, puis l'association du Twirling club de Gonesse qui pratique dans la grande salle grâce à sa hauteur de plafond a démontré toute son adresse. Les nombreux visiteurs ont ensuite pu assister à une démonstration d'un professionnel de « Freestyle basket » puis à la projection d'un reportage sur Jesse Owens aux J.O. de 1936. Enfin, le public a pu s'essayer à l'escalade sur le mur spécialement dédié du gymnase.

Roissy Pays de France fait ses premiers pas



La nouvelle agglomération Roissy Pays de France peut commencer à travailler. Après des débuts mouvementés, la nouvelle entité, qui regroupe 42 communes, a voté son premier budget. Son président Patrick Renaud nous livre sa vision pour Roissy Pays de France.



Entretien avec **Patrick Renaud,** Président de l'agglomération Roissy Pays de France

La création de Roissy Pays de France a été compliquée. Vous avez été élu Président. Comment organisez-vous la gouvernance de cette grande agglomération ?

Après plusieurs mois d'attente liés à différents recours juridiques, le Conseil communautaire d'installation de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France s'est réuni pour l'élection de l'exécutif le 31 mars dernier avec les 105 élus désignés par les 42 communes. Dès mon élection, j'ai souhaité constituer un Bureau communautaire avec 15 Vice-Présidents et 10 Conseillers communautaires délégués représentant les communes de ce nouveau territoire, qu'elles soient urbaines, périurbaines ou rurales. Les domaines d'actions de l'agglomération sont très vastes et les élus qui m'accompagnent vont animer des commissions thématiques ouvertes aux conseillers municipaux pour continuer les projets engagés et définir des orientations nouvelles. Enfin, je prévois l'organisation régulière d'une Conférence des Maires pour échanger sur les grands dossiers.

L'agglomération compte 42 communes et 346 000 habitants, quels sont les enjeux pour ce vaste territoire ?

Une des priorités est la construction de l'identité de Roissy Pays de France en effaçant les frontières passées.

Sur le plan financier, le budget 2016 qui a été voté à l'unanimité le 14 avril définit les grandes masses de dépenses et de recettes dans un pacte financier communautaire.

Le regroupement de nos 42 communes nous donne la capacité de maîtriser et partager les retombées financières liées à l'activité économique dans une vision de solidarité intercommunale.

D'ici quelques mois, la rédaction des nouveaux statuts communautaires va définir les compétences exercées par la Communauté et déterminer

ce qui relève des communes membres. Des axes d'intervention seront priorisés tels que le développement économique et les grands projets structurants, l'emploi et la formation, la solidarité financière et fiscale, l'aménagement, l'habitat avec la construction de logements y compris sociaux, les transports, les services publics de proximité, le handicap, la sécurité, le développement durable, la culture, le sport, les relations institutionnelles.

Quels projets phares la nouvelle intercommunalité va-t-elle porter aux côtés de la ville de Gonesse ?

Ce sont principalement des projets de développement économiques et de transports.

Il y a bien sûr l'aménagement du Triangle de Gonesse et le projet Europacity. La Communauté soutient fortement ce développement qui permettra de créer de nombreux emplois qui bénéficieront aux habitants des communes du territoire.

Le BHNS-Bus à Haut Niveau de Service qui reliera prochainement la gare RER D de Villiers-le-Bel-Gonesse-Arnouville et la gare RER B du Parc des Expositions de Villepinte va permettre une meilleure accessibilité des habitants aux pôles d'emplois et d'activités économiques alentours.

La Ligne 17 Nord du métro automatique Grand Paris Express va parcourir notre communauté d'Ouest en Est avec un arrêt à Gonesse en donnant un accès à tout le réseau ferré existant et futur.

Enfin, depuis plus de vingt ans, les élus défendent la réalisation du barreau de liaison ferroviaire de Gonesse, entre le RER B et le RER D qui contribuera, aux côtés d'autres infrastructures de transports au désenclavement de notre territoire. Nous avons réaffirmé cette nécessité au travers d'une motion adoptée à l'unanimité lors du conseil de communauté du 12 mai dernier.

Explications sur vos impôts locaux

Comme nous vous l'avons annoncé, le Conseil municipal a pris la décision d'augmenter les taux d'imposition municipaux. La réalisation du budget s'est faite sur la base de trois objectifs : maîtriser les dépenses de fonctionnement par la recherche d'économies, maintenir un bon niveau d'investissement pour réaliser les projets attendus et annoncés dans le programme municipal et enfin stabiliser la pression fiscale et maintenir

les taux de Gonesse dans la moyenne du Val d'Oise. Le respect de ces trois objectifs a conduit la municipalité à revoir ses taux de façon modérée, ce qui va permettre à la Ville de percevoir une recette supplémentaire de 400 000 euros qui complètent les 500 000 euros d'économie. Le total compense ainsi les 900 000 euros de baisse de recettes liés à la réduction des dotations de l'Etat et des subventions du Département.



DÉPENSES DE COMMUNICATION :

-37,66 % (-69 000 €)

qui correspondent au choix d'assurer en interne un certain nombre de missions auparavant externalisées



DÉPENSES D'ENTRETIEN DU PARC AUTOMOBILE :

-19,16% (-17 000 €)



VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS :

-8,77 % (-35 000 €)



TRAVAUX NEUFS :

-21,85 % (-126 000 €)



DÉPENSES DE CARBURANT

(qui comprennent aussi la location de poids lourds utilitaires)

-17,56% (-39 500 €)



TRAVAUX EN RÉGIE SUR LES FLUIDES ET L'ÉNERGIE :

-8,12 % (-21 000 €)



DÉPENSES DU SERVICE ACHATS :

-21,12 % (-42 000 €)



TÉLÉPHONIE :

-15,25% (-29 000 €)

prévus grâce à des groupements de commandes



ESPACES VERTS EN RÉGIE MUNICIPALE

-8,05 % (-12 000 €)



CONTRATS D'ASSURANCES de la collectivité :

-5,34% (-28 000 €)

grâce à une mise en concurrence efficace

**Les taux de
taxe d'habitation 2016**

Argenteuil	29,04
L'isle Adam	24,22
Persan	21,55
Montmorency	18,7
Sannois	17,64
Sarcelles	17,32
Franconville	17,25
Montigny-lès-Cormeilles	17
Saint-Leu-La-Forêt	16,86
Goussainville	16,71
Herblay	16,67
Garges-Les-Gonesse	16,45
Gonesse	16,35
Taverny	16,35
Bezons	16,18
Cormeilles en Paris	16
Montmagny	15,91
Deuil la Barre	15,73
Ermont	15,42
Eaubonne	15,23
Eragny-sur-Oise	15,19
Enghien-Les-Bains	15,17
Saint-Brice-sous-forêt	15,11
Arnouville	14,72
Domont	14,57
Pontoise	14,5
Villiers le Bel	14,16
Osny	13,75
Soisy-sous-Montmorency	13,69
Saint-Gratien	12,56
Cergy	12,01
Jouy le Moutier	11,98
Vauréal	11,94
Saint-Ouen-l'Aumône	8,8

**Les taux de
taxe foncière 2016**

Montmagny	29,96
Eragny-sur-Oise	28,54
Jouy-le-Moutier	25,88
Vauréal	25,85
Cergy	25,68
Osny	25
Pontoise	24,89
Saint-Ouen-l'Aumône	23,8
Argenteuil	23,29
Arnouville	21,83
Herblay	21,6
Garges-Les-Gonesse	21,17
Eaubonne	20,8
Montmorency	20,8
Sannois	20,69
Goussainville	20,56
Villiers le Bel	20,42
Saint-Leu-La-Forêt	19,83
Saint-Brice-sous-forêt	19,82
Deuil la Barre	19,22
Montigny-lès-Cormeilles	18,99
Gonesse	18,97
Sarcelles	18,8
Cormeilles en Paris	18,65
Taverny	18,57
L'isle Adam	18,44
Franconville	18,1
Ermont	18,04
Bezons	17,62
Saint-Gratien	16,82
Persan	15,4
Soisy-sous-Montmorency	14,14
Domont	13,38
Enghien-Les-Bains	9,3

L'attribution de compensation versée par l'agglomération va permettre d'investir

A partir de 2016, la commune bénéficiera d'un montant de 1,2 million d'euros en complément de l'attribution de compensation que lui verse la nouvelle communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Cette recette supplémentaire avait été prise en considération au moment de la préparation budgétaire, sans pour autant être inscrite dans le budget car il fallait attendre le vote définitif du budget de Roissy Pays de France. Ces crédits supplémentaires seront

alloués au budget d'investissement qui a cette année été réduit à 3,6 millions d'euros. Les taux votés par la Ville ont aussi tenu compte des discussions menées à l'agglomération pour que l'effort demandé aux Gonessiens soit modéré. Il faut noter que la municipalité avait choisi de réduire la taxe d'habitation en 2014 pour compenser la hausse du taux intercommunal. Cette année, c'est donc l'inverse qui se produit, au profit des Gonessiens.



Quel impact sur votre feuille d'impôt ?

Les taux des différentes collectivités ont été votés dans les délais (légalement, les collectivités ont jusqu'au 15 avril pour voter les taux) et sont donc définitifs. Nous pouvons donc préciser l'impact qu'auront ces choix sur vos impôts locaux. La taxe d'habitation diminuera pour l'ensemble des Gonessiens qui vont économiser ainsi 51 euros en moyenne. La baisse de la part intercommunale est donc plus importante que la hausse de la part communale.

En ce qui concerne la taxe foncière, l'intercommunalité a décidé de réduire la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures

ménagères) mais a créé une taxe qui n'existait pas dans l'agglomération Val de France. Pour les propriétaires de leur logement (qui paient donc taxe foncière et taxe d'habitation), la part communale et intercommunale des impôts locaux augmentera en moyenne de 34 euros cette année.

Par ailleurs, le Département a voté un relèvement important de ses taux d'imposition (uniquement la taxe foncière), ce qui va provoquer une hausse d'impôt supplémentaire de 91 euros en moyenne pour les Gonessiens.

Estimations ne tenant pas compte des différents abattements fiscaux possibles

TAXE D'HABITATION

MOYENNE GONESSE

	PART COMMUNE	TAXE INTERCO	
VARIATION 2015/2016	+ 29 €	- 80 €	→ - 51 €

ÉVOLUTION DE LA TAXE

TAXE FONCIÈRE + TAXE D'HABITATION

MOYENNE GONESSE

	PART COMMUNE (TF)	TEOM (TF)	TF INTERCO	TAXE D'HABITATION	
VARIATION 2015/2016	+ 44 €	- 47 €	+ 88 €	- 51 €	→ + 34 €

ÉVOLUTION DE LA PART COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

ÉVOLUTION DE LA PART DÉPARTEMENTALE

+ 91 €

L'organisation des TAP pour la rentrée prochaine



La municipalité a décidé de maintenir l'organisation actuelle de la semaine scolaire, en modifiant uniquement les jours des TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

La grande consultation, dont il ressort que 70% des parents sont satisfaits de l'organisation actuelle, et les Assises de la réforme des rythmes scolaires du 30 janvier dernier, ont convaincu la Ville de procéder à ce changement.

Ainsi, les écoles de la Fauconnière et des Marronniers auront les TAP les mardis et vendredis (au lieu des lundis et jeudis) et les écoles du Centre-Ville, des Tulipes, de Saint-Blin et La Madeleine auront les TAP

les lundis et jeudis (au lieu des mardis et vendredis). La semaine reste de quatre jours et demi de classe les lundis, mardis, mercredis matins, jeudis et vendredis. Les TAP seront toujours gratuits et d'une durée d'1h15, deux fois par semaine.

Il est nécessaire de rappeler que l'inscription est obligatoire pour pouvoir participer au TAP.

.....
 Pour plus de renseignements vous pouvez joindre la Mission Rythmes Scolaires au 01 34 45 10 54 ou consulter le site Internet de la Ville (www.ville-gonesse.fr)

Récapitulatif des horaires des TAP pour chaque école

- Ecoles maternelles Marie Laurencin, Maurice Genevoix, Benjamin Rabier, Coulanges : lundi et jeudi de 15h45 à 17h
- Ecoles maternelles Lucie et Raymond Aubrac, La Madeleine : lundi et jeudi de 15h30 à 16h45
- Ecoles élémentaires Roland Malvitte, Adrien Théry : lundi de 13h30 à 14h45 et jeudi de 15h45 à 17h
- Ecoles élémentaires Jean Jaurès, Benjamin Rabier : lundi de 15h45 à 17h et jeudi de 13h30 à 14h45
- Ecoles maternelles Jean de La Fontaine, René Coty, Marc Bloch, Charles Perrault et Louise Michel : mardi et vendredi de 15h45 à 17h
- Ecoles élémentaires Charles Péguy et Marc Bloch : mardi de 15h45 à 17h et vendredi de 13h30 à 14h45
- Ecoles élémentaires Albert Camus, Marie Curie et Roger Salengro : mardi de 13h30 à 14h45 et vendredi de 15h45 à 17h



Homage à Jean Camus, mort pour la France en 1944, à l'âge de 18 ans

Le 8 mai a comme tous les ans été l'occasion de commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. Retrouvez le discours de Jean-Pierre Blazy qui rappelle les petites histoires qui font la grande.

Chaque année, la célébration de la victoire du 8 mai 1945 est l'occasion d'exercer notre devoir de mémoire en rappelant les étapes de ce conflit meurtrier et le terrible bilan en vies humaines de cette guerre.

Mais ces chiffres vertigineux ne permettent pas toujours de prendre la mesure du traumatisme qu'a représenté la guerre de 39-45 : les familles déchirées, les destins brisés, les vies arrachées. Ainsi, j'ai fait le choix cette année d'évoquer des histoires personnelles de certains de nos compatriotes gonessiens qui ont laissé la vie dans ce conflit - car ce sont les petites histoires qui font la grande Histoire et parce que ces récits de vie et ces drames personnels permettent de nous projeter dans une époque que nous espérons ne jamais revivre.

Nous pouvons aujourd'hui évoquer ces destins brisés avec précision grâce au remarquable dictionnaire

biographique « 1940-1944 les fusillés » récemment publié.

On y trouve notamment le parcours de Jean Camus dont un jeune du Conseil participatif de la jeunesse nous a lu la dernière lettre poignante adressée à ses parents et dont une rue de notre ville porte le nom.

Jean Camus est né en 1926 à Gonesse, il était ouvrier agricole et vivait au 70 rue Galande avec ses parents. En juin 1943, il a 17 ans et redoute d'être mobilisé pour le service du travail obligatoire, le STO mis en place par le régime nazi pour faire participer la main d'œuvre française à l'effort de guerre allemand. Lorsqu'il évoque cette crainte à son camarade Pierre Lorgnet, les deux jeunes hommes décident de s'engager dans la résistance. Jean Camus devint ainsi Franc

tireur et partisan (FTP), matricule 2120, pseudonyme Bertrand. Il participa à sa première action à la mi-juillet 1943, entra dans un hangar où était stockée de la paille à Villiers-le-Bel, déposa un engin incendiaire.

“ Il participa à sa première action à la mi-juillet 1943 ”

A l'extérieur, Pierre Lorgnet dit Benoit faisait le guet. Le 25 juillet, il participa à une opération à Paris contre un cordonnier soupçonné d'être responsable de l'arrestation et de la mort de deux jeunes. Le recueil biographique relate que le jeune Jean Camus entra dans la boutique et répondit au cordonnier qui lui demanda ce qu'il voulait : « *je viens chercher ce que vous devez à la société* » - avant de sortir son pistolet automatique et d'abattre l'homme de quatre balles. [...]

Jean Camus fut donc un résistant actif dès les premières semaines de son engagement. Résistant du groupe Victor-Hugo, il était membre du groupe spécial d'exécution. A la fin du mois d'août 1943, son camarade Pierre Lorgnet fut arrêté et se tira une balle dans la tempe droite avant son interrogatoire, mais il fut soigné et survécut à ses blessures. Jean Camus poursuivit ses actions pendant plusieurs mois jusqu'à son arrestation mouvementée le 8 janvier 1944.

Le 25 avril 1944, il est fusillé à l'âge de 18 ans au Mont Valérien, quelques minutes après avoir rédigé la dernière lettre à ses parents. Durant son interrogatoire, Jean Camus avoua à la brigade spéciale de la préfecture de police son implication dans l'assassinat du commissaire de police de Gonesse, Franck Martineau. En tant qu'autorité publique sous l'occupation, le commissaire Franck Martineau n'était pas très apprécié des Gonessiens. On lui reprochait sa dureté ou encore sa collaboration dans le cadre des réquisitions pour le STO.

Le 13 juillet 1943, après s'être renseigné sur le trajet que le commissaire empruntait en vélo pour rejoindre son domicile, les membres du groupe Victor-Hugo l'assassinèrent. Il laisse un fils orphelin, Michel, âgé d'une dizaine d'années à l'époque des faits et qui restera traumatisé par la disparition brutale de son père. A la mort de sa mère et à la fin de sa vie active, Michel Martineau entreprend des recherches pour faire la lumière sur l'assassinat de son père. [...]

Alors que Jean Camus figure sur notre monument comme un « mort pour la France » pour avoir risqué sa vie et trouvé la mort pour préparer la libération du pays, une de ses victimes présumées, le commissaire Martineau, fut déclaré « victime du devoir » et reçut même à titre posthume la légion d'honneur après la Libération.

Dans sa dernière lettre à sa famille, Pierre Lorgnet, camarade de Jean Camus écrivait : « *Enfin ma chère maman tu embrasseras toute la famille pour moi et quand tu parleras de moi avec eux et avec nos amis tu pourras être fier car ton enfant était brave et il a fait son devoir* ».

En cette journée du 8 mai 2016, je souhaite saluer la mémoire de ces hommes et de ces femmes, souvent très jeunes, qui se sont sacrifiés pour que nous soyons libres aujourd'hui. Sans les remontées d'informations et les sabotages de la Résistance, l'issue du débarquement américain de juin 1944 aurait été probablement incertaine.

La leçon à tirer de l'Histoire n'est pas une glorification de la violence mais bien une condamnation sans réserve de la guerre. Malgré une situation économique et sociale difficile en France et une situation d'insécurité culturelle en Europe, nous devons défendre sans relâche les valeurs démocratiques car comme dans les années 30 et 40, aujourd'hui, le populisme d'extrême-droite et les fondamentalismes religieux

exacerbent les tensions, excitent la haine et divisent la Nation. N'oublions jamais que le traumatisme de la seconde guerre mondiale est le fait d'un homme arrivé au pouvoir par les urnes.

Pour honorer la mémoire de nos morts pour la France, les commémorations ne suffisent pas : nous devons défendre au quotidien les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité pour lesquelles ils se sont battus, pour lesquelles ils sont morts, pour lesquelles Jean Camus est mort à l'âge de 18 ans.

“ Sans les remontées d'informations et les sabotages de la Résistance, l'issue du débarquement américain de juin 1944 aurait été probablement incertaine. ”





LE MOIS CITOYEN

du 4 juin au 14 juillet

Cette année, le mois citoyen connaîtra de nouveaux temps forts. Le dimanche 26 juin sera l'occasion des traditionnelles brocante et Fête du pain, mais aussi cette année d'un grand carnaval de rue. A noter également, les animations autour des 80 ans du Front populaire.

Festival de courts-métrages

Samedi 4 juin à 14h

Venez découvrir les courts-métrages des jeunes de la Ville. Le court-métrage gagnant du festival sera diffusé avant chaque projection au cinéma Jacques-Prévert.



Exposition sur le Front populaire

Du rêve à la réalité

Du 8 juin au 22 juin au Cinéma Jacques-Prévert

Vernissage le 8 juin à 20h30

Il y a 80 ans, en 1936, le Front populaire signait des réformes historiques synonymes de grands progrès sociaux, alors que le monde se dirige progressivement vers le plus grand conflit de tous les temps. L'exposition proposée, composée de 15 visuels présente les événements du Front populaire mais décrit aussi le contexte historique global des années trente.

Soirée Front populaire

Mercredi 8 juin à 19h

Conférence de l'Université Inter-Ages de 19h à 20h30 animée par Emmanuel Garcia
Entrée libre

Mercredi 8 juin à 20h45

La vie est à nous

De Jean Renoir - France - 1936 - 1h06

Produit par le PCF (Parti communiste français) pour les élections législatives de 1936, cette fiction associe dans un montage pédagogique et exaltant, des documents, parfois manipulés (séquences avec les groupes d'extrême-droite), des scènes jouées et des interventions de dirigeants du PCF. Renoir et son équipe sont marqués par un engagement à gauche qui est massif au temps du Front populaire. L'équipe de tournage est (comme pour La Marseillaise) fortement engagée pour le Front populaire (compagnons de route, communistes et socialistes).

Grèves d'occupation

De Jean Renoir et collectif - France - 1936 - 12 minutes

Un documentaire collectif, drôle et instructif sur l'esprit de 36, qui nous fait revivre les manifestations, grèves et occupations d'usines, qui ont permis au Gouvernement du Front Populaire de mettre en œuvre les grandes conquêtes sociales comme les congés payés.

• Tarif unique pour les deux projections : 3 euros

Journée de la propreté - Jeudi 9 juin

Cette journée a pour objectif de sensibiliser les écoliers du quartier de la Fauconnière ainsi que leurs parents au maintien de la propreté dans leur quartier. La matinée, les écoliers de la Fauconnière participeront à des ateliers de sensibilisation à la propreté, puis à une après-midi de ramassage dans le quartier. Les parents sont invités à participer.

Cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin du Général de Gaulle

Samedi 18 juin

Rendez-vous à 11h sur la place du Général de Gaulle.



Brocante et Fête du pain Carnaval de rue

Dimanche 26 juin

En raison des travaux du centre-ville, le site de la brocante sera légèrement déplacé de même que l'emplacement des stands de la Fête du pain qui seront installés sur la place du 8 mai 1945. Les stands des trois événements seront ouverts de 10h à 20h. Le

défilé du carnaval partira à 13h de la Fauconnière, il passera par les Marronniers avant de rejoindre le char au centre socioculturel Louis Aragon vers 14h30 pour atteindre la place Jean Jaurès aux alentours de 16h.

Si vous souhaitez participer au carnaval, contactez l'Association Outre-mer Gonesse au 06 38 67 62 67 ou Gonesse Métissage au 06 69 52 25 07.

Fête nationale

14 juillet 2016

Pour clôturer ce mois citoyen, les Gonessiens se retrouveront pour la Fête nationale. Au programme : décoration de la place du 8 mai 1945, (en raison des travaux rue de Paris, la place du Général de Gaulle ne pourra peut-être pas être utilisée) et ambiance musicale à partir de 16h, apéritif dansant dès 18h, pique-nique citoyen à partir de 20h, distribution de lampions et retraite aux flambeaux en fanfare à partir de 22h15 et enfin feux d'artifice sur le terrain du golf de Gonesse vers 23h.



SENIORS

Portage de repas à domicile

Le CCAS met à votre disposition un service de portage de repas à domicile.

Vous êtes âgés de 60 ans et plus et vous avez des difficultés à vous déplacer, à cuisiner, vous pouvez bénéficier du service de portage de repas à domicile tous les midis du lundi au dimanche. Les repas du week-end sont livrés en même temps que le repas du vendredi. Vous pouvez :

- Choisir chaque jour entre deux menus élaborés par un nutritionniste.
- Prendre des repas, un ou quelques jours par semaine.

Ces repas peuvent être adaptés en fonction des régimes médicaux signalés, (diabète, sans sel, sans sel strict...).

Le portage est composé d'un repas pour le déjeuner (entrée, plat, fromage et dessert) et d'une collation pour le soir.

Son prix est calculé en fonction de vos ressources.

Pour rompre votre isolement, une fois par mois vous pouvez venir à la Maison Intergénérationnelle Daniel DABIT déguster votre menu avec d'autres convives, et bénéficier gratuitement ce jour-là du transport gratuit mis en place par le CCAS.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 01 30 11 55 20



ÉDUCATION

Les tarifs des accueils de loisirs et de l'accueil pré et post scolaire

Le mois dernier, nous vous faisons part des nouvelles modalités d'inscriptions pour les accueils de loisirs et les activités pré et post scolaire. Nous n'avions pas précisé les planchers de ressources pour l'application des tarifs minimum et maximum :

Plancher des ressources pour l'application du tarif minimum : **2 629 euros**

Plafond des ressources pour l'application du tarif maximum : **3 330 euros**

TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS

(MERCREDIS APRÈS-MIDI ET VACANCES)
(TARIF À L'HEURE)

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	Hors commune
TAUX D'EFFORT	0,0003535	0,0003510	0,0003485	
TARIF HORAIRE MINIMUM	0,93	0,92	0,91	2,70 €
TARIF HORAIRE MAXIMUM	1,18	1,17	1,16	

TARIFS DES ACCUEILS PRÉ ET POST SCOLAIRE

(TARIF À L'HEURE)

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	Hors commune
TAUX D'EFFORT	0,0002498	0,0002473	0,0002448	
TARIF HORAIRE MINIMUM	0,66	0,65	0,64	2 €
TARIF HORAIRE MAXIMUM	0,83	0,82	0,81	

FLEURISSEMENT

Essai d'ensemencement dans le cimetière

Pour limiter l'usage des pesticides, la Ville a réalisé un essai d'ensemencement sur une parcelle délimitée du cimetière. La nature a horreur du vide et en mettant « des bonnes graines » nous limitons ainsi la pousse de plantes indésirables. Le cimetière est un site particulièrement sensible et il est important qu'il soit bien entretenu pour les personnes qui viennent se recueillir. Nous continuons donc à désherber de façon classique dans l'ensemble du cimetière à l'exception d'une petite parcelle. De plus, aucune semence n'a été planté devant les tombes pour laisser leur accès libre.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 3 avril : BOZMAN Ali
- 3 avril : SANKHARÉ Idriss
- 4 avril : AIT OUAKLI Aymen
- 4 avril : LEBECQ Sixtine
- 6 avril : SAMAT Élie
- 8 avril : ISSIZ Leana
- 13 avril : DOSSO Daouda
- 16 avril : AOUDJA Nayla
- 17 avril : BOUBEKRI Yanis
- 25 avril : DESFONTAINES Jennah

MARIAGES

- 9 avril : BENMOHAMED Rabii et MERAANE Françoise
- 23 avril : SALUR Jean et TASCI Cindy
- 30 avril : NOËL Yvon et PIERRE Maud
- 30 avril : YIGITLER Denis et GHEDDAD Myriam

DÉCÈS

- 22 mars : SIBI Alexis
- 1er avril : KIESER née VÉRAN Gisèle
- 1er avril : SLOMKA née MUSIALAK Valeria

2 avril : ABDICHE Seddik

2 avril : CAMARA Maimouna

10 avril : PATOUREAU Claudie

12 avril : EUZET Marguerite

13 avril : ASSOUS née ZERAH Rica

18 avril : MACHIN née CARRÉ Danielle

18 avril : CASARI Marie

20 avril : POYRAZIAN Haroutioun

23 avril : GAUTHIER née GRENAULT Lucienne

25 avril : BOULOUX née SIMONNET Germaine

28 avril : BAILLY née GRECH Catherine

28 avril : COUTELIER née RÉGNIER Jeanine



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 6 JUIN

- Salade verte et mimolette
- Salade verte et cœur de palmier
- Vinaigrette à la ciboulette
- Paupiette de veau charcutière
- Filet de hoki sauce safranée

Riz pilaf

- Petit suisse aux fruits ou nature
- Abricots au sirop
- Cocktail de fruits au sirop

MARDI 7 JUIN

- Blé à la provençale
- Salade façon piémontaise (sans jambon)
- Dinde émincée au paprika
- Pavé poisson mariné à la provençale (colin ou hoki)

Carottes et salsifis

- Camembert ou Saint Paulin
- Fruits de saison

MERCREDI 8 JUIN

- Thon mayonnaise
- Rosette tranchée et cornichons
- Spaghetti à la bolognaise
- Spaghetti au saumon

Yaourt aromatisé ou nature

Fruits de saison

JEUDI 9 JUIN

- Céleri rémoulade
- Radis et beurre
- Rôti de bœuf aux échalotes
- Colin façon «Fish and chips»

Haricots verts à l'ail

- Tomme grise
- Chèvreine

Beignet aux pommes ou framboise

VENDREDI 10 JUIN

Salade grecque

- Filet lieu noir frais sauce crustacés
- Escalope de porc à la sauge

Purée de pomme de terre

- Saint Môret
- Tartare ail et fines herbes

- Mousse au chocolat au lait
- Mousse au chocolat noir

LUNDI 13 JUIN

- Taboulé
- Salade de tortis au surimi
- Poulet rôti
- Fricassée de colin sauce lombarde

Courgettes et aubergines al pesto

- Yaourt nature et sucre
- Yaourt aux fruits

Fruits de saison

MARDI 14 JUIN

Bâtonnets de carottes, sauce crème ciboulette

- Burger de veau sauce miel
- Steak haché de thon sauce basquaise

Semoule à la menthe

- Brie
- Rondelé nature

Poires ou ananas au sirop

MERCREDI 15 JUIN

- Tarte chèvre tomate basilic
- Tarte au fromage
- Brochette de dinde au jus
- Médaillon de merlu sauce normande

Aloo Gobi (chou fleur, pommes de terre, oignons, curry)

- Coulommiers
- Cantal

Melon jaune

JEUDI 16 JUIN

- Concombre en cubes
- Tartare de tomate aux herbes

- Blanquette de veau
- Pavé de poisson mariné au citron (colin ou hoki)

Petits pois à la Lyonnaise

- Fromage blanc aux fruits
- Fromage blanc sucré

Moëlleux aux fruits rouges maison

VENDREDI 17 JUIN

- Salade de haricots verts
- Macédoine mayonnaise

- Filet de limande meunière
- Rôti de porc sauce bercy

Pommes smiles

- Fol épi
- Montboissier

Smoothie mangue banane

LUNDI 20 JUIN

- Chou-fleur sauce cocktail
- Champignons émincés, vinaigrette à la ciboulette
- Colin ail et fines herbes
- Sauté de porc sauce colombo

Riz créole

Petit suisse nature ou aux fruits

Fruits de saison

MARDI 21 JUIN

- Salade de blé à la californienne
- Salade Pee Wee
- Boulettes de bœuf aux olives
- Quenelles nature sauce forestière

Mélange légumes haricots plats

- Cotentin nature
- Fromy

Fruits de saison

MERCREDI 22 JUIN

- Salade verte, emmental et croutons
- Salade verte, mimolette et croûtons
- Calamars à la romaine
- Chicken wings

• Epinards et pommes de terre béchamel

Milk Shake framboise

JEUDI 23 JUIN

Melon vert ou pastèque

- Gigot d'agneau au jus
- Steak de colin aux crevettes

Flageolets au jus

- Gouda
- Bûchette mi chèvre

Compote de poires ou de fruits

VENDREDI 24 JUIN

Crème de betterave au Saint Môret

- Steak haché de saumon à l'aneth
- Steak haché pur bœuf au jus

Brunoise de légumes et coquillettes

- Yaourt aromatisé
- Yaourt velouté nature et sucre

- Tarte grillée aux pommes
- Tarte aux prunes

LUNDI 27 JUIN

- Crêpe au fromage
- Crêpe aux champignons
- Emincé de poulet au jus
- Colin sauce méridionale

Beignets de chou fleur

- Camembert
- Saint Nectaire

Fruits de saison

MARDI 28 JUIN

Salade de tomates

- Filet de hoki au curry
- Escalope de porc sauce diable

Blé tendre

- Saint Môret
- Tartare ail et fines herbes

- Compote de pommes
- Compote pomme-banane

MERCREDI 29 JUIN

- Melon charentais
- Melon vert

- Macaroni à la carbonara
- Macaronis de la mer

Petit suisse sucré ou aux fruits

Glace cône chocolat-vanille

JEUDI 30 JUIN

- Tarte aux poireaux
- Quiche lorraine
- Rôti de veau aux olives
- Filet de saumon frais sauce crème

Haricots verts à l'ail

- Emmental
- Brie

Fruits de saison

VENDREDI 1ER JUILLET

- Carottes rapées au citron
- Céleri rapé au paprika

- Cheese burger
- Fish burger

Salade verte

- Fromage blanc aux fruits
- Fromage blanc et sucre

Moëlleux pomme canelle

Groupe socialiste et apparentés

LES CENTRES SOCIO-CULTURELS

Les trois centres socioculturels de Gonesse, Marc SANGNIER à la Fauconnière, Ingrid BETANCOURT aux Marronniers et Louis ARAGON à St Blin, sont des équipements de proximité au service des habitants. L'objectif de la municipalité et des équipes qui y travaillent est qu'ils contribuent à la lutte contre toutes les formes d'exclusion et d'isolement, en renforçant le lien social. Ils sont des lieux de solidarité, de rencontre, d'éducation et de culture pour tous.

Ainsi, les centres socioculturels œuvrent pour mettre en place des projets et diverses activités répondant aux objectifs suivants :

- Soutenir les familles et valoriser l'autorité parentale

- Participer à la mise en œuvre de la politique en direction des enfants et des jeunes hors temps scolaire

- Organiser des actions citoyennes et culturelles favorisant le vivre ensemble et la cohésion sociale

- Soutenir les associations

- Contribuer à développer et pérenniser les partenariats avec les autres services municipaux, les associations et les institutionnels.

Le développement des thèmes à vocation sociale et culturelle au cœur des quartiers nous a conduits depuis le début de l'année à élargir progressivement les horaires d'ouverture le soir et le samedi.

De nouvelles activités sont ainsi proposées : multimédia à Marc SANGNIER, ateliers lecture, customisation et cuisine à Louis ARAGON, accompagnement des familles dans la scolarité de leurs enfants en primaire, soutien aux jeunes collégiens, activités de sport en famille à Ingrid BETANCOURT.

Une fois par semaine jusqu'à 21h les espaces jeunes, animés par un binôme animateur-éducateur, commencent à prendre forme : repas partagés, tournoi de jeux, échanges informels, rencontres avec des institutionnels comme celle avec la police nationale au centre Ingrid BETANCOURT.

D'autres projets émergent, et un travail de réflexion avec l'ensemble des équipes des trois centres a été entrepris sur la place des jeunes. Sur le volet insertion et accompagnement vers l'emploi, un plan d'action a été élaboré pour aider les jeunes dans la rédaction de leur CV et d'une lettre de motivation, ou dans la recherche d'un stage ou d'un emploi. D'autres thèmes sont en cours notamment pour trouver des réponses et des actions concrètes pour lutter contre les logiques de territoire, ou les pratiques déviantes.

Les centres socioculturels participent également aux politiques municipales TAP (activités périscolaires), quartiers d'été, jeunesse et culture (cours d'anglais, de guitare, d'informatique...). Des sorties et des séjours à caractère ludique et culturel en direction des familles y sont organisés. Certaines démarches administratives peuvent s'y effectuer.

A l'image de l'action municipale, le travail des centres socioculturels est un travail de terrain, au quotidien qui donne un sens au vivre ensemble, dans le cadre des valeurs républicaines.

Groupe communiste et républicain

MOIS CITOYEN

Depuis plusieurs années, la municipalité a choisi de faire du mois de juin un moment fort consacré au vivre ensemble, à la laïcité, au devoir de mémoire et aux initiatives citoyennes.

Parmi celles-ci les 80 ans du Front Populaire seront célébrés le 8 juin au cinéma Jacques Prévert. Une conférence de l'université inter âges précédera la projection du film de Jean Renoir «la vie est à nous» ainsi qu'un court métrage : «Grèves d'occupations».

Dans la mémoire militante, dans celle de tous les progressistes, le Front Populaire demeure un moment fort de l'émancipation. Les congés payés, une hausse considérable des salaires, la semaine de 40 h, les conventions collectives et les délégués du personnel furent des conquêtes arrachées et remises en cause une à une aujourd'hui. Il fut avant tout la résurgence d'une manifestation de la souveraineté populaire à l'image de 1789. Le champ du social s'est élargi pour la culture, les arts nouveaux, les loisirs se sont démocratisés pour le partage du sensible et l'expérimentation esthétique. Nous souhaitons que les gonesiens participent nombreux à cette soirée. 80 ans après, l'expérience formatrice du Front Populaire n'en finit pas de nous interroger.

Certes le printemps 1936 ne reviendra pas mais l'ampleur des mobilisations syndicales face à la loi El Khomri, cette jeunesse qui reste debout et dit bien plus que le refus d'un texte de loi, aussi néfaste et dangereux soit-il, peuvent redonner à la lutte toute la puissance collective d'hier. L'histoire ne se répète pas mais les nouvelles générations pourraient bien remettre au goût du jour l'esprit révolutionnaire.

Au mépris du dialogue parlementaire après avoir ignoré le dialogue social, le gouvernement a choisi de passer en force et d'imposer cette loi qui démantèle le code du travail rejeté par 70 % de la population française. Ce déni de démocratie doit échouer. Cet acte traduit une fin de règne peu glorieuse contre le droit du travail.

Reprenre collectivement la main sur nos destinés individuelles et collectives, reprendre le mot d'ordre : «on vaut mieux que ça», nous incite à être confiants dans l'avenir. Nous méritons une vie meilleure. C'est ainsi que le Front Populaire peut être une source d'inspiration pour aujourd'hui. A l'époque il s'agissait de rêver à un avenir meilleur pour triompher du temps volé par un labeur imposé et ingrat, pour gagner le droit à vivre heureux et partager celui du bonheur. N'est-ce toujours pas d'actualité ?

Agir pour Gonesse

L'Est du Val d'Oise et Gonesse sont une nouvelle fois les oubliés de la ligne 17 :

Une réunion publique s'est tenue le mardi 10 avril 2016 à Gonesse sur le projet du Grand Paris Express, reliant Le Bourget au Mesnil-Amelot en passant par le « Triangle de Gonesse » (EUROPACITY), le Parc des Expositions et l'aéroport Charles de Gaulle. Ce métro automatique offrira un service de train toutes les 3 minutes aux heures de pointe. Nous constatons qu'une fois de plus, l'Est du Val d'Oise est le grand perdant de ce projet, alors que le taux de chômage à Gonesse pour nos jeunes est près de 30%. Christophe Dalstein, patron du projet «EuropaCity», reconnaît lui-même : «Qu'en matière d'emplois, il y aura plus d'impact dans le 93 que dans le 95. Car le site sera plus accessible pour les habitants du 93 que pour ceux du 95, grâce à la ligne 17 du métro du Grand Paris». Le «Barreau de Gonesse» devait raccorder le RER D et B et créer ainsi une liaison ferrée dans le nord de l'IDF. Il permettait enfin de relier les zones d'habitation de l'est du Val d'Oise aux zones d'emplois du Parc des Expositions de «Parinor2» et de l'aéroport de Roissy-CDG. Ce projet semble abandonné et remplacé par le BHNS. Pourquoi avoir dépensé plusieurs millions d'euros puisque nous disposons déjà de «Filéo» desservant la plate-forme de Roissy-CDG ? Nous sommes favorables au projet du Paris Express permettant de relier les pôles d'activités économiques de l'Île de France tel que, l'aéroport Charles de Gaulle à La Défense en 35 minutes au lieu d'une heure.

Commerce local au centre-ville :

Décidément, nous avons du mal à comprendre la politique du commerce local conduite par la majorité. En effet après avoir préempté de nombreux commerces le député et maire, annonce l'ouverture de 4 commerces «Place du Général de Gaulle ». En réalité, il s'agit de 2 nouveaux (un cordonnier et un fleuriste) et deux déjà existants. Mais pourquoi avoir déplacé le service de l'état civil à la Grande Vallée ? La fréquentation de ce service était importante. Les personnes y allant pouvaient, par la même occasion, fréquenter ces commerces.

« Livre » sur la sécurité de Jean-Pierre BLAZY : Après avoir laissé se développer l'insécurité et classé la Commune en ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire)...le donneur de leçon a dédicacé son « livre » dédié à la sécurité dans la galerie commerciale «Leclerc» de Gonesse. C'est «l'hôpital qui se moque de la charité» et «heureusement le ridicule ne tue pas». Même le journal municipal de la Ville a été mis à contribution pour faire la promotion du «livre» servant ainsi de tribune publicitaire gratuite et cela sur toute une page. Voici une manière illégale de faire la publicité et la promotion gratuite d'un « livre » avec le journal municipal financé par les contribuables.

«EuropaCity» un projet peu clair pour la CNDP : Cette fois-ci, c'est la Commission Nationale du Débat Public (C.N.D.P) qui demande plus de précisions quant à l'implantation de l'hypercomplexe commercial de 230 000m2. Au fil des réunions, la C.N.D.P. constate un grand nombre d'interrogations, d'incohérences, de craintes autour des impacts apportés par l'installation et l'exploitation de ce complexe géant ainsi que sa viabilité économique, les types d'enseignes, la rentabilité... Enfin, concernant la création des 11800 emplois, les pièces fournies par «EuropaCity» sont très légères, pour ne pas dire hasardeuses, voire superficielles. Il reste encore un point important, sinon primordial non encore évoqué par la C.N.D.P. à savoir les parkings. Il ne faudra pas moins de 20 000 places. Etotamment, cette question particulièrement importante et indispensable, n'est même pas évoquée lors des présentations du projet EuropaCity.

Gonesse Bleu Marine

Texte non parvenu

Europe écologie Les Verts

Loi Travail : le 49.3 est une brutalité
Le gouvernement a choisi de forcer le passage en utilisant le 49.3.

Petit rappel :

"Le 49.3 est une brutalité" disait François Hollande en 2006; lors du débat sur le CPE.

"Indigné"; celui qui était le premier secrétaire du PS de l'époque, prend position vis à vis de l'usage du 49.3 : "Malgré ce passage en force, nous poursuivrons le débat parlementaire. Le 49.3 est une brutalité, le 49.3 est un déni de démocratie, le 49.3 est une manière de freiner ou d'empêcher le débat parlementaire".

Les temps ont changé et François Hollande est devenu président, sur la base d'engagements.

Mais :

1. La Loi Travail n'a jamais fait partie du programme de 2012 sur lequel a été élu François Hollande. Donc hors scope de la légitimité accordée.

2. Le 49.3 est une dégradation de la démocratie notamment quand c'est la majorité acculée qui l'utilise parce que la réforme n'est pas acceptée institutionnellement au sein de ses rangs

3. Son usage remet en cause un des principes de la souveraineté définis par l'article 2 de la constitution : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Il ignore par cela un mouvement social qui dure depuis 40 jours refusant le contenu de la loi et le passage en force.

Il s'aligne sur la position du Medef qui trouve cette loi pas suffisamment libérale". Avec les licenciements économiques et l'inversion de la hiérarchie des normes qui donne la primauté à l'accord d'entreprise sur l'accord de branche.

D'ailleurs la plupart des députés de gauche voient bien qu'il y a un vrai problème avec l'identité de la gauche au pouvoir portée par le suffrage universel en 2012!

4. Pourquoi ce qui était vrai en 2006 ne le serait plus aujourd'hui ?

5. La légitimité du pouvoir est bâtie sur des principes constituants dont le principe démocratique : le peuple est la seule et unique source de pouvoir. Et si un engagement n'a pas été pris, il faut passer par vote de la majorité ou par référendum. Ce n'est pas le cas puisque le gouvernement ne passe ni par vote ni par référendum.

Donc il faut revenir à la source des choses. La loi Travail n'est pas dans les engagements pour lesquels nous avons voté.

Le pouvoir est régit par la constitution et dans le cas présent il sort de ce que prévoit l'article 2 de la constitution.

Le recours au 49.3 implique quoi ?

1. Le retour au premier texte d'avant les échanges et débat avec les syndicats et députés refusant le texte initial.

2. Ce qui veut dire que ce recours permet au gouvernement de revenir au texte que seul le MEDEF a accepté.

3. Que ce recours, contrairement à ce sur le gouvernement et le Président déclarent, est une réponse sous la pression de Gattaz qui menaçait de sortir des négociations, et non du au nombre élevé d'amendements.

4. Que cette Loi Travail, applicable en 2017, ne sera pas appliquée par la prochaine majorité si elle est de droite, d'extrême droite ou citoyenne avec ses composantes humanistes et de gauche.

5. Que ce choix est de lâcher la proie pour l'ombre. En d'autre terme, ce que décrit la fable de la Fontaine (*), se laisser distraire de son objectif, de ses intérêts, abandonner un relais avec le peuple pour un profit politicien illusoire. Le gouvernement choisi la pire des voies : mettre le feu dans pays !

Chacun devant ses responsabilités.

Et chacun de nous, où qu'il soit prendra la sienne !

RESTONS CONNECTÉS



Retrouvez le
compte-rendu du
Conseil Municipal
du 18 mars
sur le site de la ville
ville-gonesse.fr

Le prochain
Conseil municipal
aura lieu le
jeudi 23 juin,
à 20h30
salle du conseil
municipal

Imprimé à 10 500 exemplaires.

Mensuel des habitants de la ville de Gonesse. **Directeur de la publication :**

Jean Pierre Blazy. **Directeur de la**

communication : Romain Eskenazi.

Rédaction et secrétariat de rédaction :

Romain Eskenazi, Pierre Tenaud,

Léa Peset.

Maquette : Pierre Cliquet

Photos : Ville de Gonesse.

Photogravure et imprimerie : RPG.

Administration : Service communication,

Hôtel de ville, 66 rue de Paris BP 10060

95503 Gonesse Cedex.

Tél. : 01 34 45 11 67 (service communication).

ISSN : 1257 0621.

Si vous ne recevez pas le Gonesse ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, vous pouvez le signaler directement à notre distributeur, la société Champar, au numéro vert suivant : 0 800 07 12 50.

OUVERTURE DU PARC DE LA PATTE D'OIE

Un nouvel espace naturel à Gonesse

GRANDE JOURNÉE
D'INAUGURATION
SAMEDI 2 JUILLET
DE 9H À 18H

RANDONNÉE / VTT
BALADE EN CALÈCHE / CONCERT
ACTIVITÉS EN FAMILLE
RESTAURATION SUR PLACE

